

## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT – VALORISATION DU FONCIER DE L'ANCIENNE DÉCHETTERIE DE MARTEL

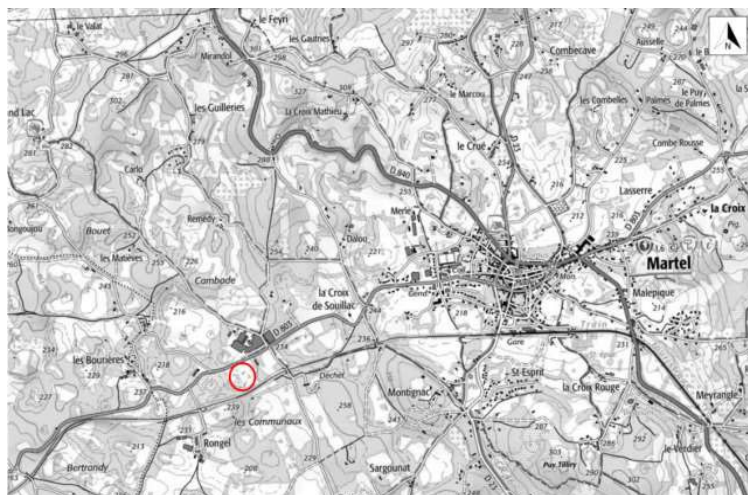
Cauvaldor est propriétaire de plusieurs parcelles, situées sur la Commune de Martel, à proximité directe de la zone d'activité des Bourrières, ayant eu pour fonction d'être une déchetterie / décharge d'ordures ménagères pour le bassin de vie de Martel dans les années 70 / 80.

Deux bureaux de contrôle ont mené diverses investigations, afin de connaître l'impact de cette activité passée sur les sols. La conclusion est que le sol de ces parcelles est pollué (notamment avec des hydrocarbures, métaux lourds, etc.). L'on y retrouve de nombreux déchets enfouis.

Aujourd'hui, il ne semble pas que la pollution du sol présente sur l'ancienne emprise de la déchetterie ait des répercussions sur les alentours. Le coût financier de dépollution d'un tel site, est extrêmement élevé, et ne peut pas, en l'état, être assuré par la collectivité.

Cette emprise foncière, de près de 4 hectares (parcelles BH 3, 4, 5, 6, 8, 9, 20, 21, 25, 26, 29 et 30), se situe en zone N et UE du PLU de Martel et dans un corridor écologique thermophile (trame verte du SCoT). Elle est à proximité directe d'une zone d'activité existante, et en cours de développement. Également, au sud-ouest, se trouve l'actuelle déchetterie du secteur de Martel, gérée par le SYDED.

Dans le cadre de sa politique sur la transition écologique, Cauvaldor cherche à valoriser des espaces aujourd'hui constructibles pour la plupart d'entre eux et rendus *de facto* inaccessibles. Des activités sont parfois possibles, lorsque des solutions sont recherchées dans le cadre du zéro artificialisation nette, et le présent AMI vise cet objectif.



Plan de situation

Suite à ce constat, Cauvaldor souhaite, via un appel à manifestation d'intérêt, étudier tout projet visant à valoriser ce foncier. En effet, le projet d'extension de la ZAE a nécessité des négociations foncières pour rechercher un équilibre financier en raison de la perte de ces

surfaces à vendre. Lors du premier projet d'extension de la zone, l'impossibilité de commercialiser ces parcelles.

Plusieurs contraintes, juridiques, mais aussi environnementales et liées à l'attractivité de la zone, sont à prendre en compte :

- l'état de pollution des sols,
- la proximité immédiate d'un site classé (entreprise SOLEV),
- les contraintes urbanistiques liées aux différents schémas opposables,
- l'installation d'une activité vertueuse, ne gênant pas l'activité existante et projetée sur la zone d'activité (magasin commercial d'outillage agricole, artisanat, etc.),
- des nuisances minimales et contrôlées, qui devront être identifiées.

**Dépôt des candidatures : jusqu'au 28 février 2023 – 12 heures**

**Grille d'appréciation à remettre dûment complétée, ainsi que tout document jugé nécessaire par mail à l'adresse [contact@cauvaldex.fr](mailto:contact@cauvaldex.fr) ou par courrier à Cauvaldor Expansion, Bramefond – 46 200 SOUILLAC**

# Appel à manifestation d'intérêt – Valorisation du foncier de l'ancienne déchetterie de Martel

## Grille d'appréciation du projet

Identification du porteur de projet	
Raison sociale	
Site internet	
Adresse du siège social	
Adresse de l'établissement concerné – le cas échéant	
Représentant de la structure (nom, prénom, qualité)	
Personne contact, en charge du dossier (nom, prénom, qualité, téléphone, mail)	
SIRET	
Code NAF	
Date création entreprise	
Activité principale de l'entreprise	
Activités secondaires de l'entreprises	
Capital social	
Nombre de salariés	
Dernier chiffre d'affaires connu	

Identification des partenaires	
Raison sociale	
Statut juridique	
SIRET	
Adresse	
Représentant de la structure	
Personne contact (nom, prénom, qualité, téléphone, adresse mail)	
Rôle	

Présentation du projet	
Intitulé	
Caractéristiques vertueuses / développement durable	
Description de l'équipe projet	
Durée du projet	
Date prévisionnelle de démarrage	

Partenaires impliqués, avec rôle de chaque et interactions	
Apports et / ou bénéficiaires clefs du projet	
Apports du projet pour la collectivité (obligations légales en matière environnementale, urbanistique, etc.) et pour le territoire de la collectivité	
Produits / matières / thèmes concernés	
Autorisations administratives requises et nécessaires à la faisabilité du projet	

Descriptif du projet	
Objectifs et enjeux au regard de ceux opposables et fixés par Cauvaldor	
Description du projet (techniques et technologies concernées, marché cible, etc.)	
Partenaires éventuels	
Résultats attendus	
Besoins identifiés pour concourir à l'aboutissement du projet	
Éléments innovants du projet en matière de développement durable	
Description des différentes étapes du projet	

Budget / plan de financement prévisionnel du projet	
Dépenses (avec détails des postes budgétaires)	Recettes (avec détails des différents financeurs et subventions)